



# Convention – Association OLD'UP

*Entre*

OLD'UP - GENERATION DES VIEUX DEBOUT, ci-après désignée sous le nom de OLD'UP,  
représentée par.....

*et*

L'Association « OLD'UP..... » (ville ou région),  
représentée par.....

## **IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

**Article 1** – L'Association « OLD'UP..... » est agréée en qualité de correspondant pour la ville ou la région....., en application du règlement intérieur, article 2, de OLD'UP. A ce titre, l'Association « OLD'UP..... » est autorisée à utiliser la marque logo et la marque - slogan de OLD'UP.

**Article 2** – « OLD'UP..... » s'engage à respecter les valeurs et la Charte de OLD'UP. Son projet associatif s'inscrit dans la lignée de celui de OLD'UP.

**Article 3** – « OLD'UP..... » adhère à OLD'UP en qualité de « personne morale » et s'engage à verser, annuellement la cotisation prévue à l'article 4 des statuts.

**Article 4** – « OLD'UP..... » informe OLD'UP sans délai, de toute modification intervenue dans ses statuts ou dans la composition de son Conseil d'Administration.

**Article 5** – Chaque année, préalablement à l'Assemblée générale de OLD'UP et à la réunion des correspondants prévue à l'article 6 du règlement intérieur, « OLD'UP..... » adresse à OLD'UP un rapport annuel d'activités.

**Article 6** – La présente Convention est établie à compter de sa signature. Elle est renouvelée par tacite reconduction.

### ***A signer et dater par les Présidents :***

Pour OLD'UP

Pour « OLD'UP..... »